



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



INSTITUT NATIONAL  
DE L'ORIGINE ET DE  
LA QUALITÉ

## **AOC « COTES DE PROVENCE » Dénomination géographique complémentaire « La Londe »**

### **Avis de consultation publique**

Lors de sa séance du 25 juin 2024, le comité national des appellations d'origine relatives aux vins et aux boissons alcoolisées, et des boissons spiritueuses a décidé la mise en consultation publique du projet d'aire parcellaire de la dénomination géographique complémentaire « La Londe » de l'appellation d'origine susmentionnée.

Ce projet d'aire parcellaire concerne 4 communes réparties sur le département du Var. La liste des communes proposées est précisée ci-dessous :

Département du Var (4 communes) :

Communes en totalité :

Hyères, La Londe-les-Maures

Communes en partie :

Bormes-les-Mimosas, La Crau

La consultation se déroulera du lundi 25 novembre 2024 au lundi 27 janvier 2025 inclus.

Les plans cadastraux matérialisant le projet d'aire parcellaire pourront être consultés en mairie des communes concernées aux jours et heures habituels d'ouverture pendant la durée de consultation.

Pendant ce délai, et conformément à la Directive INAO-DIR-2015-03, les propriétaires et exploitants pourront formuler des réclamations auprès de l'INAO par courrier à l'adresse suivante : Institut national de l'origine et de la qualité, Avenue Alfred Kastler, Parc Tertiaire Valgora, Bâtiment C, 83160 La Valette-du-Var ou par courriel à l'adresse suivante : [inao-lavaletteduvar@inao.gouv.fr](mailto:inao-lavaletteduvar@inao.gouv.fr).

Aucune réclamation ne sera prise en compte après le 27 janvier 2025, le cachet de la poste ou l'accusé de réception électronique faisant foi.

Le dossier complet est consultable dans le délai prévu ci-dessus sur rendez-vous au site INAO susnommé ainsi qu'au siège de l'ODG de l'appellation d'origine contrôlée « Côtes de Provence », Maison des vins, RN7, 83460 Les Arcs-sur-Argens aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux.